

[A paraître dans *dEmambrE*, revue haïtienne de littérature, de critique et de théorie sociale, n°3, juin 2013 consacré à Aimé Césaire – D<sup>ion</sup>. Jean-Euphèle Milcé et Lyonel Trouillot – Secrétariat de rédaction : Chantal Kénol et Evelyne Trouillot]

## **Aimé Césaire et Haïti-1944**

Christiane CHAULET ACHOUR\*

« Je me réveille Martinique, je me réveille Guadeloupe, je me réveille Haïti. Il y a identification avec tel ou tel pays de ma géographie cordiale » (Aimé Césaire, 1983).

Est-il besoin de rappeler le lien tant de fois affirmé du poète martiniquais avec Haïti ? Il a été analysé dans de nombreuses études. Son signe de naissance est la magnifique interpellation de Toussaint Louverture dans le *Cahier d'un retour au pays natal*, en 1939 : dans cette « petite cellule dans le Jura » :

« c'est un homme seul qui défie les cris  
Blancs de la mort blanche  
(TOUSSAINT, TOUSSAINT  
LOUVERTURE). »

Ce passage fort connu est d'une grande densité poétique et joue sur les couleurs opposées dont une seule est nommée, la blanche, jusqu'à satiété de la dénonciation, dont l'autre est métaphorisée, à partir du qualifiant « moricaud » par la mort, la prison, les barreaux, la nuit. On peut aussi rappeler, dans le même poème, la parenté « biologique » des deux îles, « Terres rouges, terres sanguines, terres consanguines. »

Nous voudrions revenir ici sur une relation moins étudiée au séjour haïtien de Césaire en 1944. On sait qu'il eut lieu de mai à décembre où les Césaire sont invités en Haïti par Pierre Mabile, compagnon de route du surréalisme et qui a été nommé conseiller culturel de l'ambassade de France à Port-au-Prince : « Ce long séjour de découverte, d'enquête et d'étude est d'une importance décisive. Il en reviendra ébranlé, la conscience mûrie, élargie » [Toumson : 79 et sq.].

Aimé Césaire y donne une série de conférences dont des échos ont été transmis avec enthousiasme par René Depestre : outre son apport sur les liens de la poésie à la connaissance, Césaire développe la place centrale de l'indépendance d'Haïti pour l'histoire du monde : « Il nous a délivrés d'une tare de l'historiographie haïtienne : la manie de diminuer un pour grandir un autre. [...] Césaire trancha d'un seul mot ce vain débat : au commencement de l'histoire décoloniale, à l'échelle d'Haïti et du monde, il y a le génie de Toussaint Louverture. [...] Sans son articulation historique, l'insurrection victorieuse des Noirs de Saint-Domingue

(1791-1804) n'aurait pas été l'un des événements majeurs des temps modernes » [Depestre, 1994].

Sa contribution, « Poésie et connaissance » au Congrès international de philosophie qui s'est tenu à Port-au-Prince du 24 au 30 septembre 1944, condense son enseignement. Elle a été publiée successivement dans les *Cahiers d'Haïti* en décembre 1944 et dans *Tropiques* en janvier 1945, dans un numéro presque entièrement consacré à Haïti.

Haïti et Toussaint Louverture précèdent donc le voyage de 1944 et approfondissent alors le rôle essentiel d'Haïti dans l'accession à la liberté d'esclaves noirs assujettis. Haïti s'impose au monde. C'est sous la plume de Suzanne Césaire – dans l'article qu'elle écrit pour *Tropiques*, sous le titre « Le Grand camouflage » en 1945 –, qu'on trouve à la fois l'admiration pour la beauté de l'île et la lucidité pour ses maux, en association avec les autres îles ; après un passage très lyrique, on peut lire :

« Et maintenant lucidité totale. Mon regard par-delà ces formes et ces couleurs parfaites, surprend, sur le très beau visage antillais, ses tourments intérieurs.  
Car la trame des désirs inassouvis a pris au piège les Antilles et l'Amérique. [...] J'écoutais très attentivement, sans les entendre, vos voix perdues dans la symphonie caribéenne qui lançait les trombes à l'assaut des îles. Nous étions semblables à des pur-sang, retenus, piaffant d'impatience, à la lisière de cette savane de sel. »

### **Césaire et Roumain**

Grande fut notre surprise de ne pas trouver trace, dans les textes des Césaire – qui ne manquent pas d'hommages –, d'une mention de Jacques Roumain. Pourquoi Roumain, particulièrement ? Parce qu'il meurt cet été 1944 et que ses obsèques ont lieu, à Port-au-Prince, le 18 août 1944.

Roumain, de passage en Martinique, au début de l'été 1939, avait, lui aussi, noté les ressemblances entre les deux îles. Dans une lettre à son épouse Nicole, en juillet 1939, il évoque : « une nature d'une incroyable richesse, des mornes vallonnés, des cours d'eau où s'épanouissent avec une exubérance extraordinaire des bouquets de bambous gigantesques, et les mêmes gens que chez nous : ces paysans noirs et leurs femmes à l'allure dansante [...] Si tu pouvais me rejoindre ici, – je ne puis presque pas croire à un tel bonheur. » Il n'a pas été autorisé à rester dans l'île par les autorités françaises et il en a ressenti aussi son « atmosphère saturée de préjugé de couleur, où le dernier des voyageurs de commerce français [...] croit pouvoir faire étalage de sa supériorité raciale. »

Les Césaire sont arrivés en Martinique alors que Roumain l'avait quittée pour aller à New York. Lorsque les Césaire sont à Port-au-Prince de mai à décembre 1944, les Roumain

eux, sont à Mexico où le Président Elie Lescot a nommé Roumain, Chargé d'affaires d'Haïti ; ils reviennent régulièrement et sont là en juillet et août lorsque Roumain meurt le 18 août 1944. On sait que ces obsèques furent impressionnantes.

Lorsque, plus tard, dans l'entretien de 2005 avec Françoise Vergès, Césaire se souvient de ce séjour, il déclare :

« J'étais encore jeune quand j'y suis allé la première fois. J'ai rencontré des intellectuels, souvent très brillants, mais c'étaient de vrais salopards. Quand je visitais le pays, je voyais les nègres avec leur bêche, travaillant souvent comme des bêtes enchaînées et me parlant créole avec un accent formidable et de manière très sympathique. Ils ne comprenaient pas le français. Ils étaient d'une grand vérité mais pathétiques. Comment faire pour réunir ce monde des intellectuels et des paysans, réaliser une vraie fusion ? »

Césaire n'a-t-il pas eu vent sur place – ou après – d'intellectuels non « salopards », soucieux de leur peuple, d'un romancier qui met à l'honneur le monde paysan et sa langue en une invention littéraire remarquable, de cinq ans son aîné ? N'a-t-il pas eu connaissance non plus, sur un sujet proche des siens, de l'article posthume de Roumain, le 4 novembre 1944, « La Poésie comme arme » ? Il semble même que la première édition de *Gouverneurs de la rosée* se fasse alors qu'il est sur place.

Ce silence nous semble intéressant à sonder pour explorer plus systématiquement les influences, les réseaux et les connivences d'écrivains de langue française de la Caraïbe d'alors, à partir de l'exemple de ces deux « grands » qui ne firent pas alors jonction.

Du pays haïtien, Césaire revendique, de toute sa force de poète et d'afro-descendant – à une époque où ce n'était pas monnaie courante –, des géographies parentes, des natures jumelles et une histoire haïtienne fondatrice pour les descendants d'esclaves. Néanmoins, il reste un point aveugle, le contemporain haïtien. Ce silence sur cet aspect du séjour haïtien ne nous enseigne-t-il pas quelque chose sur le rapport de Césaire à Haïti et de Césaire à la Martinique ? En effet, qu'en dit-il, soixante années plus tard lorsqu'il l'évoque avec Françoise Vergès :

« Je rencontrais des types plutôt braves, mais je les sentais impuissants. Tout ce qu'ils faisaient était superficiel par rapport à cette société terriblement complexe, à des situations souvent tragiques. [...] A Haïti, j'ai surtout vu ce qu'il ne fallait pas faire ! Un pays qui avait prétendument conquis sa liberté, qui avait conquis son indépendance et que je voyais plus misérable que la Martinique, colonie française ! Les intellectuels faisaient de "l'intellectualisme", ils écrivaient des poèmes, ils prenaient des positions sur telle ou telle question, mais sans rapport avec le peuple lui-même. C'était tragique, et cela pouvait très bien nous arriver aussi, à nous Martiniquais. »

### **Toussaint, homme de transition**

On a pu penser qu'une des conséquences politiques de ce séjour fut la bataille que le Député martiniquais a mené ensuite pour la départementalisation du 19 mars 1946, « une loi

d'assimilation, mieux d'égalisation, (pour) libérer près d'un million d'hommes de l'assujettissement » [Toumson, 83-89]. Mais c'est une autre question très discutée. Le silence sur Roumain reste, lui, à éclairer.

Ce séjour a décanté dans l'imaginaire de Césaire et donne, on le sait et successivement, un essai historique, en 1960, *Toussaint Louverture – La révolution française et le problème colonial* ; et une pièce de théâtre, *La Tragédie du roi Christophe*, en 1963, ces deux œuvres venant renforcer la force de l'inspiration haïtienne dans l'écriture césairienne. Le poème avait célébré le fondateur qui permit à l'indépendance d'advenir. L'essai y revient de manière plus historique et en lien avec la Révolution française ; la pièce de théâtre interroge les lendemains de la libération, la gestion de la nouvelle nation émergente, à partir de Christophe. Les thématiques obsessionnelles de tous ces écrits demeure la figure de celui qui se veut porte-parole des siens et sa solitude dans l'action.

Mais tous ces écrits avaient été précédés – excepté pour le *Cahier* –, de la première tentative théâtrale de Césaire, *Et les chiens se taisaient*, sur laquelle nous sommes désormais mieux informés et qui nous reconduit vers Haïti et la fascination de Césaire pour Toussaint Louverture, dont il écrit dans son essai de 1960 :

« Au commencement est Toussaint Louverture et sans Toussaint, il n'y aurait point de Dessalines, cette continuation. Bien sûr la situation de Toussaint est malaisée ; comme celle de tous les hommes de transition. Mais elle est grande, irremplaçable ; cet homme, comme nul autre, constitue une articulation historique. [...] A vrai dire avec lui, s'en allait Saint-Domingue. Mais c'est qu'Haïti était née, la première de toutes les nations noires. »

Comment ne pas être tenté par un parallèle avec la fin du *Cahier* qui éclaire cette fascination pour l'homme de transition qu'à son tour le poète a rêvé d'être :

«Faites de ma tête une  
tête de proue [...] l'amant de cet unique peuple.

Faites-moi rebelle à toute vanité, mais docile  
à son génie  
comme le poing à l'allongée du bras !  
[...]  
Faites de moi un homme d'initiation  
Faites de moi un homme de recueillement  
Mais faites aussi de moi un homme d'ensemencement. »

### **De l'*Oratorio* à la tragédie en passant par le drame historique**

*Et les chiens se taisaient* est un long poème dramatique de Aimé Césaire, publié pour la première fois en 1946 dans son recueil *Les Armes miraculeuses* sur le modèle de la tragédie antique, prégnant chez Césaire.

Emprisonné, le « Rebelle » formule une revendication en évoquant sa terre et son pays, un des thèmes majeurs du théâtre césairien: la posture christique du protagoniste qui se sacrifie pour les siens, comme un certain Manuel de *Gouverneurs de la rosée*...

Au lendemain de sa démission du PCF en 1956, Césaire réédite à *Présence africaine* un « arrangement théâtral » en trois actes de son texte *Et les chiens se taisaient*. Romuald Fonkoua écrit : « Cette publication met fin à une série d'écritures et de réécritures commencées vingt ans plus tôt et fixe les termes d'une pratique de la dramaturgie que le poète va développer durant les vingt années suivantes. L'écriture de la pièce obéit à une volonté de poursuivre l'invention et l'expression d'une culture antillaise par le moyen de l'art. » [Fonkoua, 285].

En effet, Césaire a commencé l'écriture de cette pièce sous l'Occupation, il la poursuit pendant son séjour en Haïti et l'achève à son retour en Martinique en 1944. Il en donne certains passages dans la revue *Tropiques* puis l'intègre dans *Les Armes miraculeuses*, dans la version la plus connue. On sait que Césaire a affirmé que ce texte représentait « la nébuleuse d'où sont sortis tous ces mondes successifs qui constituent mes autres pièces », sorte de matrice à laquelle il faut revenir, « œuvre fondatrice, primaire et chaotique » [Fonkoua, 286].

En 1990, dans son ouvrage, *Aimé Césaire et Janheinz Jahn - Les débuts du théâtre césairien*, Ernestpeter Ruhe montre que la première adaptation théâtrale est celle de l'Allemand Janheinz Jahn qui avait réécrit la pièce pour une radio allemande avec la collaboration de Césaire. L'*Oratorio*, long poème tragique, devient une pièce de théâtre en trois actes, par laquelle Aimé Césaire fait œuvre de pionnier dans et pour le théâtre antillais qui n'avait pas encore eu de tragédie.

Dans le tragique de Césaire il y a aussi du burlesque et une didascalie attire l'attention de celui qui cherche à situer une intrigue dramatique dans un espace et un temps identifiables :

« Loin, très loin, dans un lointain historique le chœur mimant une scène de révolution nègre, chants monotones et sauvage, piétinement confus, coutelas et piques, un nègre grotesque, le speaker gesticule, le tout sinistre et bouffon plein d'emphase et de cruauté. »

On peut y reconnaître Haïti mais on peut aussi penser aux multiples révoltes – toutefois Césaire emploie le terme de « révolution » –, qui ont jalonné l'histoire de la Caraïbe en esclavage. Est-ce une didascalie « résiduelle » d'une version précédente du texte où Haïti aurait été le décor-acteur déclaré ?

Effectivement, la découverte récente d'un nouveau manuscrit permet de réfléchir au travail de gommage de la géo-histoire particulière auquel a procédé Césaire. Le généticien, Alex Gil, a trouvé en 2008, à la bibliothèque municipale de Saint-Dié-des Vosges, un texte dactylographié de *Et les chiens se taisaient*, corrigé par Césaire.

Ce manuscrit ne ressemblait ni au texte de 1946 ni à celui de 1956 dans l'arrangement théâtral publié à *Présence Africaine*, ni à celui de 1968 avec la pièce de théâtre remaniée avec Jahn. Cet « Ur-texte » est plus qu'une première version : partant de la même inspiration, il est ancré en terre haïtienne et le Rebelle est Toussaint Louverture. C'est donc une première version abandonnée sur laquelle il faudra revenir quand le manuscrit sera disponible.

Nous voyons ici comment la découverte de ce manuscrit peut inciter à des interrogations très fécondes sur le rapport de Césaire à Haïti et sur sa conception d'un théâtre « nègre ». Elle enrichit également la lecture du texte *Et les chiens se taisaient*, puisque nous constatons que ce que Césaire avait conçu comme un « drame historique », il l'a transformé en « tragédie ».

Comment ce texte a-t-il été retrouvé ? Césaire avait envoyé ce premier manuscrit à Breton car la Martinique étant sous le régime de Vichy, il craignait la répression et avait voulu mettre son texte à l'abri. Mais ce n'est pas ce texte-là qu'il a voulu conserver, tirant sa création vers plus d'universalité et moins de contextualisation historique. Dans une lettre, adressée à Breton, il écrit :

« Né sous Vichy, écrit contre Vichy, au plus fort du racisme blanc et du cléricisme, au plus fort de la démission nègre, cette œuvre n'est pas sans porter assez désagréablement la marque de ces circonstances. (...) je vous demande de considérer le manuscrit que vous avez reçu comme un canevas, avancé certes, mais canevas cependant. (...) ce canevas doit être complété et modifié. Corrigé dans le sens dans le sens d'une plus grande liberté. En particulier la part de l'histoire, ou de « l'historicité » déjà passablement réduite, doit être éliminée à peu près complètement » [Gil, 147].

Nous voyons ici comment le poète redimensionne sa première création, après son retour d'Haïti, gomme la référence à Haïti et remet sur le métier le même matériau pour « universaliser » son texte. Cette universalisation du texte peut être lue comme une volonté d'universaliser la révolte nègre. La conscience de Césaire dépasse la Caraïbe et veut englober les diasporas afro-américaines et l'Afrique. « Tandis que le drame historique met en valeur des rapports dialectiques qui renvoyaient à des antagonismes historiques, le texte des *Armes miraculeuses* supprime toute psychologie pour ne retenir que la tension dialectique » [Gil, 154].

Il s'agit de dépasser l'antagonisme historique entre Haïti et les puissances européennes de l'époque pour atteindre l'universalité du Rebelle noir dans n'importe quelle situation. Sans pouvoir nous prononcer avec certitude, nous pouvons penser que Césaire a été ébranlé par l'instabilité politique d'Haïti en 1944 et la misère de la majorité de la population. Il a ressenti

aussi l'extrême solitude et/ou l'extrême décalage de l'intellectuel des pays post-coloniaux. Il a voulu alors réorienter un drame historique contextualisé vers une tragédie. On lit aujourd'hui ce texte comme « une manifestation d'espoir pour les peuples opprimés » [Fonkoua, 292], une épopée de la liberté.

On sait que, bien souvent, les silences en disent autant que les écrits et les paroles. Ces deux « silences » sur Haïti sont tout autant révélateurs que les créations rappelées de l'importance qu'a eue la première République noire pour Césaire, poète et citoyen, tant dans les avancées et modifications de sa création que dans ses convictions, comme en témoignent des propos rapportés :

« Notre dignité, notre existence n'a longtemps tenu qu'à cet événement fondateur : j'ai trouvé en Haïti plus qu'un apport majeur à la pensée que j'essayais de construire. [...] Leur conquête était aussi pour nous tous. Si nous en étions dignes ! [...] L'Occident pardonnera-t-il un jour aux descendants de Toussaint Louverture ? Nous qui avons choisi une lutte de substitution à l'intérieur du monde colonial, nous devons à notre tour aider les Haïtiens. Jamais nous ne compenserons tout à fait ce que nous devons au nègre fondateur. Le nègre fondateur, c'est la Révolution de Saint-Domingue, c'est Toussaint Louverture » [Wargny].

#### Bibliographie :

- CESAIRE Aimé, « La poésie, parole essentielle », *Présence Africaine*, n°126, 2<sup>ème</sup> trimestre 1983, p. 12.
- CESAIRE Aimé, *Nègre je suis, nègre je resterai. Entretiens avec Françoise Vergès*, Paris, Albin Michel, 2005.
- CHAULET ACHOUR Christiane, « Aimé Césaire et Haïti : une fascination », *Lettres d'Ivoire*, Université d'Abidjan, n° 6, 1<sup>er</sup> semestre 2009, « Hommage à Aimé Césaire », 45-57.
- DEPESTRE René : <http://www.republique-des-lettres.com/c1/cesaire.shtml> en hommage à Césaire en 1994.
- FONKOUA Romuald, *Aimé Césaire*, Paris, Edition Perrin, 2010, 392 p.
- GIL Alex, « Découverte de l'Ur-texte de *Et les chiens se taisaient* », p. 145-156, dans Marc Cheymol et Philippe Ollé-Laprune (dir.), *Aimé Césaire à l'œuvre*, Paris, édition des archives contemporaines, 2010, 265 p. Le manuscrit sera publié dans l'édition critique complète de l'œuvre de Césaire (IMEC-ITEM-AUF, été 2013).
- HOFFMANN Léon-François (dir.) *Jacques Roumain, Œuvres complètes, édition critique*, Madrid, Agence Universitaire de la Francophonie, collection Archivos, 2003.
- RUHE Ernestpeter, *Aimé Césaire et Janheinz Jahn - Les débuts du théâtre césairien*, Würzburg, Edition Königshausen & Neuman, 1990, 168 p.
- TOUMSON Roger et HENRY-VALMORE Simonne, *Aimé Césaire, le nègre inconsolé*, Paris, Syros, 1993 – Réédition, Paris, Vents d'ailleurs, 2002.
- WARGNY Christophe, « Conversations sur Haïti avec Césaire », Paris, *Le Monde diplomatique*, 19 avril 2008. (Echos de deux entretiens en 2002 et 2004).

\*Christiane Chaulet Achour est née à Alger en 1946, où elle a vécu et travaillé jusqu'en 1994. Elle est actuellement professeur de Littérature comparée et francophone à l'Université de Cergy-Pontoise (France).